

PRÉVENIR ET GÉRER L'ABSENTÉISME

Durée 1 jour

Prérequis Aucun

Nombre de participants 5 à 15

Public DRH – RRH – CHSCT – CSE

Présentiel / Visio-conférence

Tarif à partir de 1600 € ht

Référent handicap : **Matthieu KERLEROUX**
coordination@kenvad.fr / 02 98 24 93 39

OBJECTIFS

Faire un état des lieux de l'absentéisme dans sa structure

Identifier les leviers d'actions pour réduire l'absentéisme

Construire un plan de prévention et de réduction

PROGRAMME

Rappel du cadre légal

Les enjeux et les acteurs concernés

Les différentes formes d'absentéisme et l'inaptitude

L'impact de l'absentéisme

Les coûts visibles et invisibles

L'image de l'entreprise / du groupe

Analyse des causes de l'absentéisme

Le taux d'absentéisme et le climat social

Les risques psycho-sociaux

La pénibilité et le burnout

L'organisation et le temps de travail

Les pistes d'amélioration

La politique de prévention des RPS

Amélioration des conditions de travail, de management



Informations pratiques

Délai d'accès à la formation

Mise en place de la formation sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis.

Modalités pédagogiques & d'évaluation

Envoi de la **convocation**, du **programme** de formation et d'un **questionnaire individuel** en amont de la formation afin de connaître les **besoins** et les **attentes** des stagiaires.

Une synthèse des réponses au questionnaire est transmise au formateur afin que celui-ci adapte le contenu de la formation pour répondre aux problématiques, attentes des stagiaires.

Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation. KENVAD met à disposition de ses formateurs et des stagiaires tout le matériel nécessaire pour la bonne réalisation des formations.

En début de formation, les stagiaires remplissent un **questionnaire d'auto-évaluation**.

Apports théoriques : documents supports de formation projetés, qui seront transmis aux stagiaires à la suite de la formation.

Méthode participative : exercices pratiques, mises en situation, réflexions individuelles ou collectives permettant de s'approprier les notions évoquées.

Validation - Valorisation de l'action de formation : **une feuille d'émargement** sera signée par tous les stagiaires.

En fin de formation, les stagiaires remplissent de nouveau le **questionnaire d'auto-évaluation**, permettant de mettre en évidence l'évolution des compétences.

Un **questionnaire de satisfaction** leur est également transmis.

Une **attestation de formation** sera remise à chaque stagiaire présent à la formation.

Quelques chiffres

95 %
de satisfaction

3
années
d'expériences

55
formateurs

21
formations
effectuées

264
salariés
formés

ACCESSIBILITÉ

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap.

Toutes autres situations nécessitant de mobiliser des moyens de compensation nécessaires seront étudiées au cas par cas dans la mesure où les besoins spécifiques nous sont communiqués 2 mois avant la date de réalisation de la formation.

Toutefois, si ces adaptations génèrent des surcoûts, une prise en charge supplémentaire peut être examinée avec l'aide de Kenvad.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap, M. KERLEROUX par téléphone au 02 98 24 93 39 ou par mail à l'adresse suivante coordination@kenvad.fr

Notre établissement peut proposer un accompagnement individualisé à chaque apprenant en situation de handicap

